

État des Lieux.

La signalétique au sein du site est très présente. Elle est à l'intention principalement des automobiles et réalisée avec un langage urbain (poteaux inox, couleurs voyantes...) ne permettant pas son intégration dans les espaces paysagers.

De même, l'éclairage présent est un éclairage urbain très visible (mâts de plusieurs mètres de hauteur) toujours dans un langage urbain. Cet éclairage n'est plus conforme aux préconisations écologiques car très consommateur d'énergie et perturbateur pour l'écosystème existant.

Les mâts des caméras présentent les mêmes défauts d'intégration.

Les clôtures sont bien intégrées. La signalétique présente sur ces clôtures (panneaux rouges) annule ce travail d'intégration.

Quelques tables de pique-nique en bois ainsi que 2 abri-vélos sommaires sont présents.



Photographie de l'existant.
Mât d'éclairage.



Photographie de l'existant.
Signalétique.



Photographie de l'existant.
Mât de caméra.

Mobilier et signalétique.

État des Lieux.



Schéma de principes.
Entités végétales du site.

La parcelle présente plusieurs ensembles de végétation. La pinède se développant à l'Est dans le Parc Naturel Départemental de la Brague se prolonge sur le terrain. On retrouve un boisement composé principalement de pins d'Alep et de chênes verts sur le quart Sud-Est de la parcelle. En limite Nord de la parcelle, le boisement présente de nombreux feuillus (chênes verts et pubescents) accompagnés de pins d'Alep. Le vallon présent en limite de propriété offre des conditions climatiques plus fraîches propices à ces végétaux.

Ces boisements qui se développent au Nord et au Sud du bâtiment permettent une intégration paysagère depuis ces orientations. Mis à part quelques filaires ou pistachiers, la strate arbustive est peu présente afin d'être conformes aux Obligations Légales de Débroussaillage.

Une clairière est présente entre les bâtiments et la pinède Sud. Des chênes verts et chênes lièges en cépée de petites dimensions y sont présents.

Cette pinède se délite en limite Ouest en raison de l'importance du parking extérieur qui lui laisse peu d'espaces de plantation. On y retrouve quelques arbustes à majorité méditerranéens accompagnant ces terre-pleins plantés.

Le talus en façade Sud-Ouest du bâtiment est planté d'adventices. On y retrouve des couches de robiniers qui devaient permettre une meilleure intégration de l'Architecture.

Le talus en façade Nord-Ouest du bâtiment est lui plus riche en termes de végétation. On y retrouve un cyprès et des arbustes en forme topiaire.

La toiture est « plantée » d'adventices qui sont régulièrement fauchées. Cet aménagement est pauvre d'un point de vue écologique et ne participe pas à l'intégration du bâtiment.

Certains arbres autour du bâtiment et sur le parking ont des dimensions ou des ports respectables participant fortement au paysage.

En limite de la route des Dolines, certains arbres, en raison de leur port, présentent un risque de basculement vers la voie.

Entités Végétales.

État des Lieux.



V1. Photographie de l'existant.
Pinède Nord Est.



V2. Photographie de l'existant.
Pinède Sud Est.



V3. Clairière.

Entités végétales.